

BOURSE GEORGES-BARIL 2022

Secteur sciences

2^e cycle

Créé en 1956, à l'initiative du professeur Roger Barré et d'un comité de membres du corps professoral, le Fonds est bonifié par la fille de feu Georges Baril en 2012. Par sa contribution, madame Cécile Baril Paradis permet d'augmenter la valeur du prix de premier cycle déjà existant et de créer une bourse de recrutement au 2^e cycle. La bourse Georges-Baril est destinée à encourager des jeunes talentueux à entamer des études de deuxième cycle en sciences.

Montant de la bourse : 4 000 \$

Critères d'admissibilité

- Être nouvellement admise ou admis à temps plein dans un programme de 2^e cycle à l'Université de Montréal, à l'été ou à l'automne 2022, au sein de l'un des départements suivants : chimie, physique, sciences biologiques, géographie, mathématiques et statistiques, informatique et recherche opérationnelle
- Avoir conservé une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3,7 sur 4,3 au baccalauréat, ou l'équivalent. Les candidates et candidats admissibles peuvent avoir obtenu leur baccalauréat d'une autre université que l'Université de Montréal
- Avoir conservé une moyenne supérieure à celle de son groupe pour le plus grand nombre de ses cours

Dossier de candidature

Pièces 1 à 5 doivent être transmises dans un seul fichier PDF dans l'ordre ci-dessous.

1. [Fiche d'identification de la candidature](#)
2. Lettre de présentation adressée aux membres du jury où sont exposées les motivations à poursuivre des études en sciences aux cycles supérieurs (500 mots maximum)
3. Description du projet de recherche envisagé (500 mots maximum)
4. CV académique, précisant les formations suivies de même que les prix et bourses obtenus et les expériences de travail pertinentes
5. Relevés de notes (premier cycle) :
 - études effectuées à l'Université de Montréal, fourni par l'étudiante ou l'étudiant (relevé non officiel à partir du Centre étudiant);
 - études effectuées ailleurs, copie téléversée lors de votre demande d'admission.
6. Lettre de recommandation de la directrice ou du directeur de recherche ou d'une ou un professeur qui a enseigné à l'étudiante ou l'étudiant lors de son baccalauréat. **Cette personne devra transmettre séparément sa lettre de recommandation par courriel à bourses-fas-dir@fas.umontreal.ca en mentionnant en objet le nom de l'étudiante ou de l'étudiant ainsi que le nom de la bourse. Le message doit provenir de l'adresse de courriel universitaire de la personne répondante**

Date limite et envoi du dossier

17 mai 2022 à 23 h 59 par courriel à bourses-fas-dir@fas.umontreal.ca

Un accusé de réception vous sera transmis. Si ce n'est pas le cas après 72 heures, veuillez faire un suivi à cette même adresse courriel. Aucun dossier ne sera accepté après cette échéance.

Renseignements

bourses-fas-dir@fas.umontreal.ca

Annonce des résultats

Au cours de l'été ou début de l'automne 2022. Inscription valide requise pour versement de la bourse au cours de l'automne.